

Journée Régionale d'Etudes ANPF Ile de France :

18 ans ! Bon anniversaire et... au revoir ?

**La sortie du dispositif de placement familial à la majorité :
Enjeux et problématiques.**



Paris le 21 mars 2019

A la M.A.S.

10 rue des Terres au Curé - 75013 PARIS

Métro Ligne 7 - Station Porte d'Ivry

Métro Ligne 14 – Station Olympiades

Participation : 30 euros



Inscriptions : via le site de l'ANPF :

anpf@anpf-asso.org

Par courrier : ANPF, 63 rue de Provence

75009 Paris. Tel : 01 42 80 21 21

Sur place selon disponibilités

Argumentaire

Dans un contexte général de réduction des dépenses publiques, certains Conseils Départementaux prennent des dispositions limitant le nombre et la durée des contrats de jeunes majeurs. Les services de l'Aide Sociale à l'enfance des différents départements franciliens réorganisent leurs modalités d'évaluation des demandes et modifient pour certains leurs politiques d'attribution.

Cette réalité, associée aux problématiques déjà existantes concernant la fin de prise en charge des enfants placés, oblige à repenser les pratiques d'accompagnement des adolescents dans les services d'accueil familial.

Si nous définissons la fin de l'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte comme une capacité psychique et cognitive à pouvoir assumer ses choix et à être autonome sur les plans affectif, social et financier, bien peu de jeunes répondent à ces critères à la date anniversaire de leurs 18 ans. Pour autant, paradoxalement, et contrairement à la réalité de nombre de jeunes vivant chez leurs parents, l'injonction faite à ceux issus d'un parcours à l'Aide Sociale à l'Enfance est d'être le plus rapidement autonomes. C'est également une commande passée aux professionnels qui les accompagnent jusqu'à leur majorité.

Comment nos services composent-ils avec cette commande ?

Comment les jeunes font-ils face à cette injonction ?

Quels sont les mouvements psychiques à l'œuvre, tant du côté des jeunes que de celui des professionnels ?

Comment s'expriment les turbulences et réaménagements de l'adolescence lorsqu'on les vit en famille d'accueil ?

Comment une institution peut-elle garantir un accompagnement sécurisé, et en même temps, proposer un espace d'expérimentation propre à préparer à l'autonomie ?

Comment border les nécessaires prises de risques ?

Quels sont les dispositifs d'accompagnement expérimentés dans nos services ?

Que proposent les dispositifs de droit commun pour prendre le relais de l'accompagnement de ces jeunes majeurs ?

Voici, parmi d'autres, quelques interrogations que nous nous proposons d'aborder durant cette journée d'études.

A partir d'interventions théorico pratiques de professionnels agissant en protection de l'enfance, à partir de retours d'expériences vécues sur le terrain, nous souhaitons faire de cette journée un espace d'échanges et de réflexions entre praticiens de l'accueil familial, partenaires et prescripteurs.